



Le cadre de vie de Jean (de) Viaut

par Marie-France Lacoue-Labarthe

L'inventaire de la maison de la rue de la Rousselle en 1732 donne l'état de l'occupation de la maison et du mobilier de Jean Viaut, ou plutôt Jean de Viaut, qui vient de mourir à l'âge de 82 ans ¹.

Il faut bien penser qu'il s'est marié près de soixante ans plus tôt et que s'il a sans doute en partie au moins meublé à neuf sa nouvelle maison lors de son installation en 1695, l'ensemble a plus de trente ans et donne comme souvent une image un peu passéiste.

Avant l'achat d'une charge de secrétaire du Roi, puis d'audiencier en la Chancellerie près le Parlement, Viaut a été cordier et /ou puis/ armateur, d'abord vers Terre-Neuve pour la pêche à la morue, puis vers la Martinique pour le commerce colonial ; il a également été jurat et fabricant de Saint-Michel. Mais Viaut n'a plus d'activité et c'est sans doute la raison pour laquelle tout le profond rez-de-chaussée à affectation de magasin, où s'accumulaient autrefois cordages et morues séchées, est pratiquement vide ² ; et il ne semble même pas qu'il soit loué, il n'est fait aucun état de biens ne lui appartenant pas.

L'occupation des lieux et l'ameublement reflètent bien les deux facettes de son activité : nous sommes dans une grande maison bourgeoise, avec magasin au rez-de-chaussée et comptoir au dernier étage ; mais avec aussi un appartement

de société comme se doit d'avoir un parlementaire, auquel on accède par le bel escalier garni des rampes « à la mode » de Pierre Dumayne, le meilleur serrurier bordelais. Au premier étage le salon, au second l'appartement de Madame de Viaut. Les appartements privés du fond sont desservis par un escalier à vis traditionnel hérité de la fin du Moyen-Age. Jean de Viaut pouvait utiliser pour ses déplacements un véhicule adéquat, un carrosse, devenu vieux lui aussi.

Remarque générale : toutes les pièces sont munies d'une cheminée, ce qui dénote tout à la fois un souci de confort et d'ornementation des pièces en leur prêtant de l'importance. Toutes sont garnies, feux, pincettes, plaques et la tablette supporte généralement des vases ou objets décoratifs. Il y a également abondance de tapisseries, éléments de confort qui se rattachent également au décor noble, plus ou moins luxueuses selon leur affectation, salon ou chambre.

1. A.D.Gir., 2 E 2790, 14 avril 1733.

2. On peut noter la présence d'un fléau avec ses chaînes et ses soucoupes pour la pesée, et trois vieux garde-fou en bois de la galerie de la maison du Chay-des-Farines, autre propriété de Viaut.

A l'étage noble

Le bâtiment côté rue reconstruit par l'architecte Roumilhac, à trois travées de fenêtres, abrite l'appartement de société auquel on accède par une antichambre (1b)³ : la table *d'omble* (jeu de cartes) indique que celle-ci a pu faire office de salle de jeu. Elle est presque vide : au mur 18 petits tableaux dits *fort communs*, et trois petites pièces de Bergame, sorte de tapisserie tissée commune, six feuilles de paravent pour protéger des courants d'air, 3 *vases de terre du Portugal* (faïences dans le style des azuleiros ?) sur la cheminée et quatre chaises garnies d'un vieux damas rayé assorti à celui du *lit de camp*.

Le salon (1a) donnant sur la rue est la pièce dont le décor est le plus soigné. C'est l'une des seules pièces sans lit, un autre meuble – le canapé⁴ – a remplacé le lit de parade que l'on trouve encore chez M. de Lombard (mais M. de Lombard est mort en 1708, au tout début du siècle⁵).

Les trois fenêtres sont garnies de rideaux de toile peinte.

Au mur, quatre pièces de tapisserie fine représentant « l'histoire de Salomon », allusion à la sagesse de jugement dont Viaut doit faire preuve dans ses fonctions de conseiller audientier au Parlement et de jurat.

Pour la sociabilité, rangés tout autour de la pièce, outre le *sofa*, huit fauteuils, huit chaises et six tabourets ; la garniture est de pane de soie dont on ne nous dit pas la couleur, mais qui est sans doute rouge, couleur de l'apparat ; on peut envisager un style en os de mouton, certains curieux canapés de ce style sont encore aujourd'hui conservés dans un château en Dordogne. La même pane de soie est utilisée pour une portière, suspendue à l'entrée à la fois pour éviter les courants d'air et pour l'effet de draperie.

Au centre de la pièce deux tables de milieu, les plateaux peints en façon de marbre sur un piétement de bois laqué (dit *verny de Hollande*). Deux guéridons assortis encadrent sans doute l'un des deux miroirs à cadre doré, chacun de 3 pieds de haut⁶ ; le second doit surmonter la cheminée, encadré de deux petits bras de lumière.

Sur la tablette neuf vases de faïence *un peu dorés* : Delft ou Bordeaux ?

Un cadre peint en peinture commune sert d'écran de fermeture du foyer.

En pénétrant plus avant dans la maison dans le second corps de bâtiment après l'escalier, la distribution se complique et la circulation est moins évidente ; on trouve

- une chambre (1c) - ce fut vraisemblablement la chambre du fils aîné Guillaume⁷ - avec un lit à la duchesse (à baldaquin ouvert porté par seulement deux piliers à l'arrière, nouveauté du temps de Louis XIV), garni d'une serge grise bordée de ruban blanc, le dedans garni de taffetas jaune piqué assorti au reste de la garniture.

Deux pièces de tapisserie fine sur le thème de « Salomon » déjà rencontré dans le salon l'encadrent, il y a également deux autres tapisseries, une verdure d'Aubusson et une pièce dite vieille à grands personnages.

Quatre fauteuils, trois chaises et deux tabourets couverts d'une garniture à gros points le long du mur ; une petite table de noyer, et neuf pièces de faïence elles aussi *un peu dorées* qui garnissent la tablette de la cheminée.

- dans une petite chambre donnant sur la galerie garnie de la balustrade de Dumayne (1e) - qui doit faire office d'antichambre, car elle n'a pas de lit, et donc peut-être aussi de pièce à prendre des repas - : six chaises et un fauteuil cannés (c'est alors assez nouveau), une table et un petit cabaret (son plateau ?) de noyer, un guéridon ; un sofa couvert de toile ; deux petits rideaux de toile peinte destinés aux petites fenêtres donnant sur la galerie ; les huit petites consoles de bois doré fixées au mur sont à rapprocher de celles de M. de Lombard, chez qui elles supportent des porcelaines à la manière des gravures de Daniel Marot.

Ce qui voudrait dire, puisqu'on ne les mentionne pas, que les porcelaines ont déjà été déménagées et donc que notre inventaire est partiel, à moins qu'il ne s'agisse des faïences *un peu dorées* de la pièce précédente...

- dans la chambre de derrière, une vaste pièce au bout de l'édifice et donnant sur la terrasse, à l'abri du bruit du monde, *la chambre*, dit son fils, *où couchait mon père* (1f) ; le mobilier est fatigué.

La pièce est entièrement tendue de quatre pièces de verdure très usées⁸ ; le lit de serge usée est garni en dedans de taffetas jaune piqué, le reste de la garniture d'indienne. Pour sièges, un sofa couvert de toile, un fauteuil et trois chaises cannées, deux fauteuils de paille. Un petit cabinet et un *commode* – ou chaise percée – de noyer ; une caisse de fer ou coffre fort.

3. Voir plan p. 185.

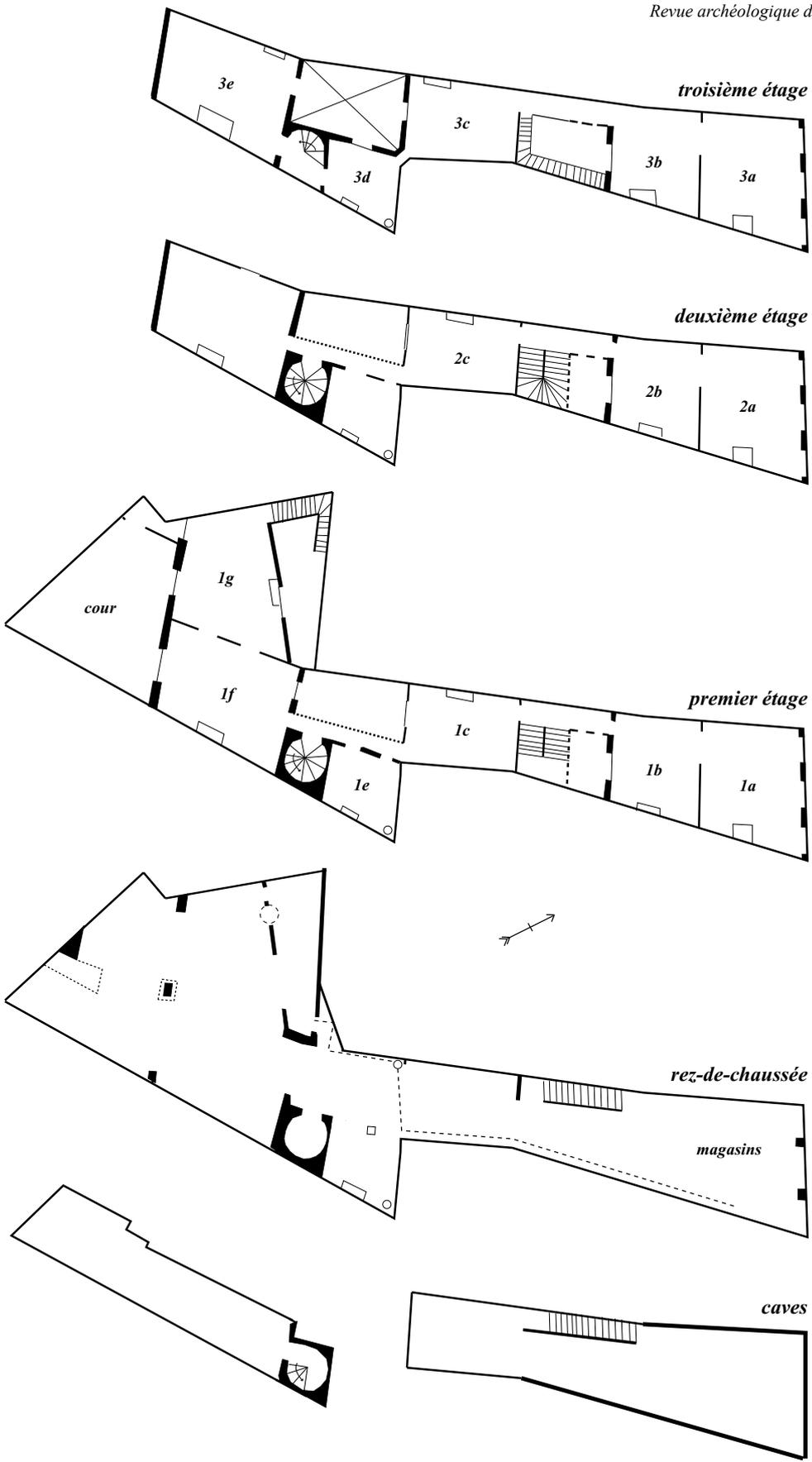
4. Meuble nouveau qui apparaît à la cour à la fin du XVIIe.

5. Le peintre Benthuis est chargé de faire chez Jean Viaut des peintures identiques à celles qu'il a exécutées pour M. de Lombard ; on peut comparer les deux hommes, tous deux venus des Chartrons, tous deux titulaires d'un office, à la Corderie pour Viaut, à la Marine pour Lombard, tous deux acheteurs de leur charge anoblissante et de leur maison noble, Le Grain à Ambarès pour l'un et le château du Bouilh pour l'autre ; voir M.F. Lacoue-Labarthe, *Meubles bordelais, meubles de port, L'exemple du quartier des Chartrons au XVIIIe siècle*, Bordeaux, Société Archéologique, 1992.

6. Environ un mètre.

7. Qui a partagé les activités de négoce de son père au début du siècle : Viaut père et fils arment pour Terre-Neuve.

8. Elles devaient être clouées sur plinthe de sol et de plafond, il reste encore aujourd'hui des centaines de clous et des restes de tissus.



r u e d e l a R o u s s e l l e

Pour le décor, un miroir de deux pieds et demi de haut à cadre doré, six petits vase de faïence pour la cheminée et deux petits tableaux très communs.

- la pièce voisine (1g) communique avec la terrasse ou plateforme et sert d'antichambre ou de garde-robe : au mur quatre tapisseries de Bergame ; huit chaises recouvertes en cuir de Russie (*vache de roussi*), un grand cabinet de noyer, une mauvaise pendule et six vases de faïence.

Au second étage

On trouve (en 2a), au dessus du salon, donnant par trois fenêtres sur la rue animée et bruyante, ce qui a sans doute été la chambre de Madame de Viaut, née Anne Couleau, fille d'un maître cordier de Sainte-Croix ; c'est assez bourgeoisement meublé, tout est très vieux et très usé. Il ne faut pas oublier qu'ils se sont mariés en 1670, soit soixante ans plus tôt.

Les murs sont tendus de quatre pièces de tapisserie de basse lice à grands personnages, sur lesquels sont accrochés un crucifix avec son cadre ovale en bois doré et un tableau également dans son cadre de bois doré ; il y a un paravent en huit feuilles en peinture commune.

Un miroir de trois pieds de haut avec son cadre de glace dans le goût vénitien surmonte la tablette de la cheminée, où sont posés douze vases de faïence.

Le lit est en housse de *calimande*⁹, façon remontant à Louis XIII, il est garni de damas jaune, et à l'intérieur de taffetas piqué et de damas jaunes.

Pour le rangement, un grand cabinet de noyer à colonne d'ébène, sans doute à portes à coussins dans le goût hollandais pratiqué alors à Bordeaux et dont on rencontre encore quelques exemplaires chez les antiquaires.

Pour s'asseoir, trois fauteuils et une chaise garnis à l'aiguille à gros points, une chaise et deux fauteuils paillés dits « de bonne femme » ; un *commode* ou chaise percée de cerisier.

Au centre une table de noyer à plateau de marqueterie, et un guéridon.

Passé l'escalier, en (2c) une *petite table ronde de sapin avec son pied pour manger* et une mauvaise table longue de sapin indique sans doute « la pièce à manger » de Mme de Viaut ; on y installe quatre chaises couvertes de cuir de Russie (*vache de roussi*) et trois autres de moquette usée. Deux autres chambres étaient sans doute destinées aux enfants.

Les Viaut en avaient quatre encore vivants en 1732 :

Guillaume, Trésorier général de France, marié en 1696 à Pétronille de Sabatier, décédé en 1745 ; c'est lui qui suit l'inventaire.

Catherine, mariée en 1697 à Michel de Montaigne, descendant de l'écrivain, dont la maison est voisine.

Pierre, écuyer, conseiller au parlement en 1713.

Enfin Angélique, religieuse au couvent de Notre-Dame.

Au troisième étage

Le mobilier indique la fonction commerciale de la grande salle à trois fenêtres sur la rue (3a) : un *comptoir* de noyer, une table longue et une autre carrée de sapin. A côté (3b), la chambre où couche la femme de chambre, puis le *Pavillon* qui existait à l'époque de Viaut et dont les murs ont conservé la trace, sans doute une sorte de « mirande » pour prendre l'air ou éventuellement voir au-dessus des toits la rivière ; et de l'autre côté la chambre du milieu (3c) sert de cabinet à écrire : il y a là des papiers, hélas dits *inutiles*, une grande table carrée de noyer avec quatre pupitres de sapin couverts d'un mauvais drap vert pour les commis ; puis la chambre des laquais (3d) et une chambre sur le derrière, où sont encore quatre coffres bahuts¹⁰ de noyer et un autre couvert de peau clouée de clous de laiton.

Au rez-de-chaussée

Outre le magasin, on trouve une chambre de derrière dans la petite cour de la cuisine où est le puits, où couchent les servantes (Ra), une autre chambre sous la galerie où couchent les laquais (Rc), et la cuisine qui n'est pas loin et doit être (peut-être à mi étage ?) du côté de la chambre des servantes.

A la cave il reste cinq barriques de vin de 1731, de l'année précédant le décès, le vin ne se conserve pas bien encore à cette date.

L'argenterie

Il n'y a pas de prisée de l'argenterie par un orfèvre comme il est d'usage, c'est la liste établie par Viaut lui-même qui est reprise, où il l'évalue à 2 500 livres le 30 juillet 1729 ; on y trouve l'essentiel de ce qu'il convient de faire figurer à la table d'un nouveau parlementaire pour respecter le *decorum*¹¹ :

8 *chandeliers d'argent*,

3 *bassins*, 1 *rond* et 2 *ovales* et 2 *eguières*,

2 *souscoupes*, ou plateaux pour présenter les verres,

2 *saladies* (saladier),

1 *chocolatière*,

1 *saucie* (saucière) en *auvalle* (ovale),

1 *porte-huilier avec deux petits couverts* (couverts) pour les *carafes*,

1 *tasse à boire* (un taste-vin ?)

2 *salières rondes*,

9. Ou *calamande*, *calamandre*, *callemandre* : sorte d'étoffe de laine fort lustrée, souvent noire.

10. A couvercle bombé.

11. Voir M.F. Lacoue-Labarthe, *Heurtoirs de Bordeaux*, Pau, Princi Neguer, 2000, p.120.

1 boîte à poivre et à sel,
1 grand culier pour la soupe (louche ronde),
2 plus petits cuillers à ragout (de service, ovale),
12 culiers (cuillers),
12 fourchettes,
12 couteaux à manche d'argent,
6 petits culier (cuillers) à café,
1 vinegrette d'argent (un flacon à l'ancienne).
L'écuille avec son couvercle (couvercle) et la paire de mouchettes avec le porte mouchettes sont plutôt pour le service de la chambre, sans doute celle de madame Viaut.
Enfin il y a là également 1 bourse contenant 119 jetons d'argent.
Le linge de table et de cuisine est également inventorié, abondant comme il se doit mais sans luxe particulier.

Les papiers récapitulent l'ascension sociale, les alliances, la fortune immobilière patiemment acquise, source de revenus locatifs abondants¹², les créances, les bonnes et celles plus ou moins douteuses.

Le fils qui rend compte établit également scrupuleusement le bilan de son activité depuis la mort de son père : frais engagés et recettes.

On y suit l'activité de l'armateur vers la Martinique en 1731 et 1732, les mouvements du bateau de la société qui a abandonné son vieux nom (le Saint-Antoine) pour adopter celui de Jean Baptiste, le fils et associé de Jean de Viaut. La campagne de 1731 semble avoir rapporté 10000 livres.

Il est question du radoub, armement et avitaillement du navire *ci-devant nommé*, de la cargaison, de l'assurance à 7 % d'une valeur de 39 500.

Tout confirme le double statut – bourgeois et noble de fraîche date – de la famille ; le maintien d'une activité marchande est aussi la garantie de pouvoir continuer à tenir son nouveau rang, les familles qui ont oublié cette sage précaution, comme la famille Couturier (de Versan) en ont fait l'amère expérience¹³.

12. Guillaume, contrat de mariage du 12 septembre 1696, Nre Fondeville ; 50 000 livres de dot ; Catherine, contrat de mariage avec Michel de Montaigne du 14 août 1697, Nre Fondeville, 40 000 livres de dot ; La maison noble du Grain avec ses dépendances, Bourdieu de Lamothe, vignes de l'Artigue, métairie, pour 80000 livres, contrat du 30 août 1705, Nre Fondeville ; Charge de secrétaire du Roi, Charge de conseiller au Parlement ; Maison rue de La Rousselle, acompte d'achat 9 000 livres, depuis bâtie, suivant le contrat du 25 juin 1689, retenu par Nre Loste ; 3 maisons attendant l'un de l'autre, ont coûté d'achat, rue de la Devise et Fort de Lesparre, suivant le contrat, 12 000 livres, 13 août 1690, Nre Loste. La maison rue du Chay des Farines a coûté 6 000 livres suivant le contrat d'achat, 13 août 1703, Nre Dufau La maison rue du Hâ a coûté d'achat 4 500 livres suivant le contrat du 1^{er} avril 1691, Nre Loste ; La maison rue des Portanets a coûté d'achat 3 600 livres, suivant le contrat du 7 août 1690, Nre Loste ; La maison à la place du Palais a coûté 6 000 livres suivant le contrat d'achat du 12 octobre 1690, Nre Loste La petite maison rue des Bouviers qui vient de ma mère de la valeur de 2 000 livres.

13. Cf. M.F.Lacoue-Labarthe, *L'Art du der forgé*, p. 179